

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA

# ARCHIVÉ - États financiers 31 mars 2009

---

 Ce fichier PDF a été archivé dans le Web.

## Contenu archivé

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la Politique de communication du gouvernement du Canada, vous pouvez obtenir cette information dans un autre format en communiquant avec nous à l'adresse : [webcontent@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:webcontent@nrc-cnrc.gc.ca).





---

États financiers

**Conseil national de recherches du Canada**

31 mars 2009



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil national de recherches du Canada  
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil national de recherches du Canada (le Conseil) au 31 mars 2009 et les états des résultats, des capitaux propres du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil national de recherches* et ses règlements et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Nancy Y. Cheng, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2009

## Conseil national de recherches du Canada

### Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 et toute l'information y figurant incombe à la direction du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.


La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CNRC. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* et le *Rapport annuel* du CNRC concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le CNRC.

Établi en janvier 2009, le Comité de vérification, qui remplace le Comité de vérification, d'évaluation et de gestion du risque, a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des lignes directrices et de l'assurance au sujet du caractère adéquat des processus de gestion du risque, de contrôle et de reddition de compte du CNRC. En accord avec les directives du Conseil du Trésor sur les Comités de Vérification ministériel, le Comité de vérification a fait la révision des états financiers avec la direction ainsi que les vérificateurs externes et on discuté des enjeux significatifs et des découvertes possibles provenant de la vérification avant de recommander l'approbation des états financiers au Président et au Conseil du CNRC. Le Comité exerce une surveillance active des éléments clés de la politique de contrôle et de reddition de compte du CNRC.

Les états financiers du CNRC ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Le président,



Pierre Coulombe, Ph.D., ing.

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2009

Le vice-président, Services de gestion  
intégrés et chef de la direction financière,



Daniel Gosselin, FCA

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État de la situation financière**  
**31 mars**

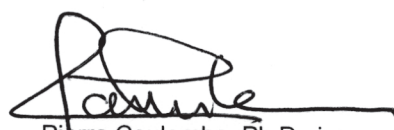
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	189 296	204 764
Créances et avances (note 4)	26 671	27 364
Stocks destinés à la revente	2 181	2 328
Placements en actions (note 5)	659	645
Placements de fonds de dotation (note 6)	<u>4 419</u>	<u>4 310</u>
	<u>223 226</u>	<u>239 411</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	12 100	13 634
Stocks destinés à la consommation	2 855	2 445
Immobilisations (note 7)	<u>583 132</u>	<u>595 722</u>
	<u>598 087</u>	<u>611 801</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u><b>821 313</b></u>	<u><b>851 212</b></u>
<b>PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>		
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	124 612	127 777
Indemnités de vacances et congés compensatoires	48 936	40 150
Produits reportés (note 9)	77 170	81 246
Avantages sociaux futurs (note 10)	75 075	61 124
Passifs environnementaux (note 11)	<u>4 150</u>	<u>100</u>
	<u>329 943</u>	<u>310 397</u>
<b>Capitaux propres du Canada</b>	491 370	540 815
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA</b>	<u><b>821 313</b></u>	<u><b>851 212</b></u>

Passif éventuel (note 11) et obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par:

Le président,

  
 Pierre Coulombe, Ph.D., ing.

Le vice-président, Services de gestion  
 intégrés et chef de la direction financière,

  
 Daniel Gosselin, FCA

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des résultats**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Charges (note 13)</b>		
Recherche et développement	663 332	621 672
Soutien technologique et industriel	<u>236 098</u>	<u>231 316</u>
	<u>899 430</u>	<u>852 988</u>
<b>Produits (note 14)</b>		
Recherche et développement	132 488	124 857
Soutien technologique et industriel	<u>23 758</u>	<u>29 673</u>
	<u>156 246</u>	<u>154 530</u>
<b>Coût d'exploitation net</b>	<b><u>743 184</u></b>	<b><u>698 458</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des capitaux propres du Canada**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Capitaux propres du Canada, début de l'exercice</b>	540 815	544 220
Coût d'exploitation net	(743 184)	(698 458)
Encaisse nette fournie par le gouvernement (note 3)	678 916	673 127
Variation du montant à recevoir du Trésor	(15 468)	(3 207)
Services reçus gratuitement (note 15)	<u>30 291</u>	<u>25 133</u>
<b>Capitaux propres du Canada, fin de l'exercice</b>	<u>491 370</u>	<u>540 815</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil national de recherches du Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net	743 184	698 458
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	(69 434)	(66 555)
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	(4 136)	-
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations	(1 057)	(597)
Services reçus gratuitement (note 15)	(30 291)	(25 133)
Autres	730	1 166
Variations dans l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des créances et avances	(693)	484
Diminution des stocks destinés à la revente	(147)	(545)
Augmentation des placements en actions	14	-
Augmentation des placements de fonds de dotation	109	118
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 534)	884
Augmentation des stocks destinés à la consommation	410	334
Diminution (augmentation) des passifs	(19 546)	4 169
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	<u>617 609</u>	<u>612 783</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations	62 567	60 939
Produit d'aliénation d'immobilisations	(1 260)	(594)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>61 307</u>	<u>60 345</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de cession de placements en actions	-	(1)
Encaisse fournie par les activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(1)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3)	<u>(678 916)</u>	<u>(673 127)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conseil national de recherches du Canada

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2009

#### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada (le « CNRC ») a été créé en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* et est un établissement public conformément à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CNRC a pour objectifs de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application, ainsi que d'encourager l'utilisation de l'information scientifique et technique par le public et le gouvernement du Canada.

Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, le CNRC fait rapport en fonction des programmes d'activités suivants :

- recherche et développement;
- soutien technologique et industriel.

Ces programmes d'activités incluent également les priorités du CNRC consistant à favoriser le développement de grappes technologiques viables capables de créer de la richesse et du capital social, et à administrer le programme de manière à assurer la viabilité de l'organisation.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

##### a) Crédits parlementaires

Le CNRC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au CNRC ne correspondent pas aux montants présentés dans les rapports financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

##### b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CNRC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CNRC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CNRC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations avec les ministères (incluant les organismes) au sein du gouvernement fédéral.

##### c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le CNRC peut puiser au Trésor sans crédit supplémentaire.

##### d) Produits / Produits reportés

- Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les produits provenant des droits de licence, des projets conjoints de recherches et d'autres sources sont déposés au Trésor et le CNRC peut les utiliser.

- Les droits de licence perçus pour les périodes de licence d'exercices ultérieurs sont comptabilisés à titre de produits reportés et amortis sur la période de licence.
- Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception à titre de produits reportés et sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les apports liés aux immobilisations louées sont reportés et amortis aux résultats selon la même méthode que pour les immobilisations amortissables connexes.

#### e) Charges

- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et crédité directement aux capitaux propres du Canada.

#### f) Avantages sociaux futurs

##### i) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CNRC au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CNRC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le CNRC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

##### ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans les contrats de travail ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation découlant des avantages sociaux gagnés par les employés est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### g) Créances

Les créances sont comptabilisées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

#### h) Contributions remboursables avec condition

Les contributions remboursables avec condition sont des contributions remboursables, en tout ou en partie, lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme créances et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.

#### i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires.

#### j) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le CNRC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du CNRC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires.

#### k) Stocks

Les stocks destinés à la revente et à la consommation sont inscrits au moindre du coût (selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est passé en charges dans l'exercice où les articles sont vendus ou utilisés.

#### l) Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans des sociétés publiques et fermées. Les placements en actions du CNRC sont généralement obtenus en raison de négociations de règlement de dettes ou en raison d'opérations non monétaires (le CNRC fournit de l'aide financière à des conditions supérieures à celles du marché aux sociétés par l'accès à la propriété intellectuelle, au matériel et à l'espace d'incubation dans les laboratoires). Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non-monétaires, les placements en actions sont initialement enregistrés à une valeur nominale. Autrement, ils sont initialement enregistrés à la juste valeur qui est fondée sur les prix du marché. Si la juste valeur des placements en actions devient inférieure à la valeur comptable et que cette moins-value est jugée durable, la valeur des placements en actions est réduite à la juste valeur.

#### m) Placements de fonds de dotation

Les dotations sont des dons affectés assujettis à des restrictions externes stipulant que les ressources doivent être maintenues en permanence. Les revenus de placements des dotations ne peuvent servir qu'aux fins établies par les donateurs.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'actif si l'on peut raisonnablement estimer le montant à recevoir et que la perception finale est raisonnablement garantie.

Les fonds reçus pour les dotations sont investis dans des obligations et comptabilisés au coût non amorti. La prime ou l'escompte déterminé au moment de l'acquisition est amorti jusqu'à l'échéance de l'obligation. La juste valeur des obligations est fondée sur le prix du marché.

#### n) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens en s'appuyant sur le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés à l'état des résultats selon les activités auxquelles ils se rapportent. Les gains et les pertes nets liés à la vente de biens et services en devises sont inclus dans les produits. Les gains et les pertes nets liés à l'achat de biens et services en devises sont inclus dans les charges.

## o) Immobilisations et amortissement

Toutes les immobilisations et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les apports en immobilisations sont enregistrés à la valeur marchande, et ce, à la date de l'apport. Le CNRC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art ou les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les biens acquis selon les contrats de location-acquisition sont au départ inscrits à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles à la date d'entrée en vigueur du bail. Les immobilisations destinées à la vente sont enregistrées au moindre de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente. Aucun amortissement n'est enregistré pour cette catégorie de biens. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Terrains	Sans objet
Bâtiments et installations	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules	5 ans
Aéronefs	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Actifs en construction	Une fois en service, selon la catégorie d'immobilisations
Immobilisations louées	Selon la catégorie d'immobilisations

Lorsque le CNRC conclut à une valeur nominale des baux pour des terrains, l'opération est traitée comme une opération non monétaire et est enregistrée à la juste valeur. La juste valeur de l'opération est fondée sur le prix du marché. Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non monétaires, le montant de l'opération est enregistré à la valeur nominale.

## p) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux directives de fin d'exercice publiées par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ, la provision pour créances douteuses, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations louées ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

## q) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Des passifs sont constatés à l'égard des obligations légales, contractuelles ou juridiques, au moment où ils sont engagés, relativement à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des immobilisations en question. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur, déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation, et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'immobilisation concernée. Au cours des exercices subséquents, le passif est rajusté pour tenir compte de la désactualisation et de toutes

modifications du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti de la même façon que l'immobilisation connexe, et la charge de désactualisation est prise en compte dans les résultats d'exploitation.

### 3. Crédits parlementaires

Le CNRC reçoit la plus grande partie de son financement par des crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés à l'état des résultats et à l'état de la situation financière d'un exercice donné peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices antérieurs, courant ou ultérieurs. En conséquence, le CNRC affiche des résultats d'exploitation nets différents pour l'exercice selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Coût d'exploitation net</b>	<u>743 184</u>	<u>698 458</u>
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net mais non sur les crédits :		
Produits	156 246	154 530
Amortissement des immobilisations	(69 434)	(66 555)
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	(46 115)	(46 617)
Services reçus gratuitement (note 15)	(30 291)	(25 133)
Diminution (augmentation) des salaires à payer	(14 795)	5 527
Augmentation des avantages sociaux futurs	(13 951)	(2 336)
Charges portées aux comptes à fins déterminées	(13 591)	(14 009)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(8 786)	(359)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	(4 050)	200
Remboursements de dépenses d'exercices antérieurs	1 804	3 488
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(1 057)	(597)
Augmentation des charges à payer	(641)	-
Coûts des biens vendus	(559)	(650)
Autres	(493)	1 078
Recouvrement (charge) de mauvaises créances	(412)	95
Augmentation (diminution) des stocks	83	(551)
Diminution (augmentation) des frais de litiges à payer	(39)	261
Diminution des paiements tenant lieu d'impôts fonciers à verser	-	2 623
Total des éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net mais non sur les crédits	<u>(46 081)</u>	<u>10 995</u>
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût d'exploitation net mais en ayant une sur les crédits :		
Acquisitions d'immobilisations et ajouts aux actifs en construction	61 622	59 824
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1 534)	884
Achats de stocks	739	990
Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût d'exploitation net mais en ayant une sur les crédits	<u>60 827</u>	<u>61 698</u>
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<u>757 930</u>	<u>771 151</u>

## b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Crédits parlementaires votés :		
Crédit 55 – Dépenses d'exploitation	433 813	445 422
Crédit 60 – Dépenses en capital	49 839	47 185
Crédit 65 – Subventions et contributions	143 957	152 124
Montants législatifs :		
Produits selon l'article 5(1)(e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	156 648	162 748
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	56 460	57 684
Produit de l'aliénation de biens excédentaire de l'État	290	656
Perte de change	271	-
Frais d'agences de recouvrement	34	48
Moins :		
Produits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(69 587)	(66 118)
Crédits non utilisés	(13 795)	(28 598)
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>757 930</b>	<b>771 151</b>

## c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	678 916	673 127
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur les crédits :		
Produits	156 246	154 530
Dépenses	(101 015)	(50 074)
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	4 136	-
Diminution (augmentation) des créances et avances	693	(484)
Augmentation des placements en actions	(14)	-
Augmentation des placements de fonds de dotation	(109)	(118)
Diminution des stocks	476	1 201
Augmentation des immobilisations	(945)	(1 115)
Augmentation (diminution) des passifs	19 546	(5 916)
Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur les crédits	79 014	98 024
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>757 930</b>	<b>771 151</b>

**4. Créances et avances**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Créances de tierces parties	21 738	20 869
Créances d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	3 817	5 898
Avances aux employés	48	51
	25 603	26 818
Moins : provision pour créances douteuses sur les créances externes	(804)	(1 147)
	24 799	25 671
Contributions remboursables	13 434	9 944
Moins : provision pour irrécouvrabilité	(11 562)	(8 251)
Contributions remboursables nettes	1 872	1 693
<b>Total</b>	<b>26 671</b>	<b>27 364</b>

## 5. Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans les sociétés publiques et fermées. Ce n'est pas l'intention de la direction de détenir des placements en actions pour une longue période. Le CNRC envisagera de se dessaisir au moment opportun de placements en actions en tenant compte des intérêts et de la croissance prévue de l'entreprise ainsi que la fluidité du marché. De tous les placements de portefeuille où le CNRC détient une participation dans les capitaux propres, sept étaient pour des règlements de dettes pour une valeur totale de 698 654 \$ (six évalués à 684 168 \$ en 2008) et dix-huit ont été obtenus par des opérations non monétaires (dix-huit en 2008), dont neuf (neuf en 2008) sont inactifs ou ont déclaré faillite. Un estimé pour les opérations non monétaires ne peut être déterminé dû au fait que la valeur de l'aide financière est fortement spéculative.

La juste valeur des placements en actions au 31 mars 2009 était de 2 809 446 \$ (4 014 877 \$ en 2008).

## 6. Placements de fonds de dotation

Le compte a été créé en application de l'alinéa 5(1)f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du revenu annuel net du fonds de dotation sert à financer annuellement le prix H.L. Holmes. Ce prix offre aux étudiants de niveau post-doctoral la possibilité d'étudier dans des écoles supérieures ou des instituts de recherches de réputation mondiale sous la direction de chercheurs de renom.

(en milliers de dollars)	2009	2008
Encaisse et placements affectés, début de l'exercice	4 310	4 192
Revenu net de la dotation	208	209
Prix donnés	(99)	(91)
Encaisse et placements affectés, fin de l'exercice	4 419	4 310

Le portefeuille avait un rendement effectif moyen de 4,47 % (4,71 % en 2008) et un terme à échéance moyen de 5,42 années au 31 mars 2009 (5,24 années au 31 mars 2008). La juste valeur des placements de dotation au 31 mars 2009 était de 4 629 416 \$ (4 460 397 \$ en 2008).

## 7. Immobilisations

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette 2009	Valeur comptable nette 2008
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture		
Terrains	10 972	-	(1 093)	9 879	-	-	-	-	9 879	10 972
Bâtiments et installations	623 399	7 867	9 835	641 101	(340 684)	(23 715)	-	(364 399)	276 702	282 715
Travaux et infrastructure	20 270	223	60	20 553	(12 879)	(846)	-	(13 725)	6 828	7 391
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	484 016	30 035	(16 298)	497 753	(311 560)	(32 275)	25 613	(318 222)	179 531	172 456
Matériel informatique	68 839	4 056	(9 993)	62 902	(55 008)	(5 155)	10 159	(50 004)	12 898	13 831
Logiciels	18 103	1 931	2 012	22 046	(10 195)	(3 787)	479	(13 503)	8 543	7 908
Véhicules	3 005	305	(189)	3 121	(2 128)	(299)	175	(2 252)	869	877
Aéronefs	11 246	26	-	11 272	(9 311)	(277)	-	(9 588)	1 684	1 935
Améliorations locatives	12 213	195	-	12 408	(2 139)	(532)	-	(2 671)	9 737	10 074
Actifs en construction	27 741	17 929	(22 347)	23 323	-	-	-	-	23 323	27 741
Immobilisations louées	68 100	-	(4 400)	63 700	(8 278)	(2 548)	264	(10 562)	53 138	59 822
<b>Total</b>	<b>1 347 904</b>	<b>62 567</b>	<b>(42 413)</b>	<b>1 368 058</b>	<b>(752 182)</b>	<b>(69 434)</b>	<b>36 690</b>	<b>(784 926)</b>	<b>583 132</b>	<b>595 722</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 est de 69 434 215 \$ (66 554 738 \$ en 2008).

Au 31 mars 2009, le CNRC détenait huit baux pour des terrains (huit en 2008) pour un coût annuel nominal de un dollar avec des universités. Dans ces cas, le CNRC possède le bâtiment sur le terrain loué. La juste valeur du terrain pour ces opérations non monétaires ne peut pas être déterminée.

Le 21 mars 1996, le CNRC a conclu une opération non monétaire, soit un bail avec l'Université de Western Ontario pour la relocalisation de l'Institut des technologies de fabrication intégrée (ITFI), par lequel la propriété louée a été fournie au CNRC pendant vingt-cinq années à un coût nominal de un dollar. Depuis le début du contrat de location, ITFI a été restructuré sous l'Institut des matériaux industriels (IMI) et l'Institut de recherche en construction. Le CNRC n'a aucun autre engagement envers l'université. La propriété a été comptabilisée comme immobilisation louée à sa juste valeur de 10 millions de dollars. L'amortissement annuel de 400 000 \$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié à la propriété louée.

Le 23 mai 2006, le CNRC a pris possession de nouvelles installations et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Alberta. Le CNRC a conclu un bail avec l'université concernant la localisation de l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal de un dollar par année. Le bail offre un terme de un an avec des options de renouvellement sur dix occasions séquentielles, chacun des neuf premiers renouvellements étant d'une période de cinq ans, et le dixième étant d'une période de quatre ans. Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation louée à sa juste valeur de 44,4 millions de dollars. L'amortissement annuel de 1 776 000 \$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le CNRC a pris possession de nouvelles installations et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Le CNRC a conclu un bail avec l'université pour la localisation de l'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du CNRC (ISNS), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal de un dollar par année. Le bail offre un terme de dix-neuf mois avec des options de renouvellement pour sept périodes additionnelles de cinq ans, et une période additionnelle de trois ans et cinq mois (jusqu'au 31 août 2046). Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation louée à une valeur de 13,7 millions de dollars et fut subséquemment ajusté à 9,3 millions de dollars en 2008-09 afin de refléter la quote-part de l'utilisation du CNRC du bâtiment. L'amortissement annuel de 372 000\$ pour l'immobilisation est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

## 8. Crédoeurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs	80 907	99 504
Sommes à payer aux autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	14 194	14 935
Salaires et avantages sociaux à payer	28 546	11 423
Retenues de garantie	909	1 849
Taxes de vente à payer	56	66
<b>Total</b>	<b>124 612</b>	<b>127 777</b>

**9. Produits reportés**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Produits reportés – apports liés aux immobilisations louées</b>		
Solde, début de l'exercice	59 822	62 546
Réduction de l'apport lié à un contrat de location-acquisition	(4 136)	-
Apports comptabilisés comme produits	(2 548)	(2 724)
Solde, fin de l'exercice	<u>53 138</u>	<u>59 822</u>
<b>Produits reportés – comptes à fins déterminées</b>		
Solde, début de l'exercice	14 504	13 093
Fonds reçus	18 779	16 877
Produits comptabilisés	(16 223)	(15 466)
Solde, fin de l'exercice	<u>17 060</u>	<u>14 504</u>
<b>Produits reportés – autres</b>		
Solde, début de l'exercice	6 920	9 195
Fonds reçus	6 541	6 724
Produits comptabilisés	(6 489)	(8 999)
Solde, fin de l'exercice	<u>6 972</u>	<u>6 920</u>
<b>Total</b>	<b>77 170</b>	<b>81 246</b>

**10. Avantages sociaux futurs**

Les employés du CNRC ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

## a) Prestations de retraite

Le CNRC et tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

La charge de 40 763 601 \$ (42 051 439 \$ en 2008) représente approximativement 2,0 fois (2,2 fois en 2008) les cotisations des employés. Les employés et le CNRC versent des cotisations à l'égard du coût du Régime. Au 31 mars 2009, les cotisations sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations du CNRC	40 764	42 051
Cotisations des employés	20 356	19 250

La responsabilité du CNRC à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les excédents et déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de répondant du Régime.

## b) Indemnités de départ

Le CNRC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs. Voici les indemnités de départ au 31 mars :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	61 124	58 788
Charge pour l'exercice	17 759	7 603
Indemnités versées pendant l'exercice	(3 808)	(5 267)
Obligations au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	<u>75 075</u>	<u>61 124</u>

## 11. Passif éventuel

### a) Passifs environnementaux

Des éléments de passif sont comptabilisés afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le CNRC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le CNRC a recensé deux sites (un site en 2008) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 4 150 000 \$ (100 000 \$ en 2008) a été constaté. Les efforts continus déployés par le CNRC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels pour des sites nouvellement relevés ou pour des modifications aux estimations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le CNRC pendant l'exercice où ils seront connus.

### b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du CNRC dans le cours normal de ses activités. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels selon que certains événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire, et une évaluation raisonnable de la perte peut être faite, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers du CNRC.

Au 31 mars 2009, le CNRC faisait état de treize réclamations non réglées (treize en 2008) dont deux (deux en 2008) étaient reliées à des frais susceptibles de devenir un passif et une dont l'issue était indéterminable (deux en 2008). Les deux réclamations reliées à des frais susceptibles de devenir un passif (deux en 2008) peuvent être raisonnablement estimées. Une provision de 1 327 754 \$ (1 289 136 \$ en 2008) a été comptabilisée selon l'évaluation juridique du CNRC de ce passif éventuel.

### c) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 mars 2009, le CNRC a constaté une obligation de mise hors service des immobilisations de 216 000 \$ dans les états financiers en raison de ses obligations légales de mettre hors service des systèmes d'entreposage de produits pétroliers et de produits pétroliers dérivés. Les flux de trésorerie futurs prévus sans actualisation qui sont requis pour établir l'obligation de la mise hors service des immobilisations sont estimés à 472 000 \$. Le passif lié aux flux de trésorerie futurs prévus, tel que reflété dans les états financiers, a été actualisé au moyen d'un taux moyen pondéré de 4,74% qui est basée sur les Obligations de référence du gouvernement du Canada. Cette obligation sera réglée au courant de la vie utile des immobilisations. Le tableau suivant présente un sommaire des changements dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, début de l'exercice	-	-
Obligations constatées	216	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, fin de l'exercice	216	-

Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, tel que le coût associé au nettoyage et à la disposition de l'amiante et les autres substances désignées présentes dans les bâtiments et installations du CNRC n'ont pas été enregistrées dans les états financiers étant donné qu'elles sont assujetties à plusieurs incertitudes. Le CNRC encourt généralement les coûts de nettoyage et de disposition de substances réglementées lors des rénovations. Ceux-ci ne peuvent être raisonnablement estimés et c'est pour cette raison que les justes valeurs ne peuvent être raisonnablement estimées. Des changements dans ces hypothèses et dans les incertitudes pourraient influencer les immobilisations et les dettes du CNRC de façon significative en plus d'entraîner des charges d'amortissement et de désactualisation associées aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

## 12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du CNRC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations importants échelonnés sur plusieurs années, en vertu desquels le CNRC sera tenu d'effectuer des paiements futurs lorsque les services auront été rendus et que les biens auront été reçus. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2011	2012	2013	2014 et au-delà	Total
Paiements de transfert	118 434	15 346	11 873	8 004	3 000	156 657
Contrats d'exploitation	25 971	13 798	1 546	1 205	622	43 142
Total	144 405	29 144	13 419	9 209	3 622	199 799

## 13. Charges

Le tableau suivant présente le détail des charges par catégorie:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008
Salaires et avantages sociaux futurs	463 104	418 453
Subventions et contributions	132 592	142 497
Services publics, fournitures et approvisionnements	89 555	89 331
Amortissement	69 434	66 555
Services professionnels et spéciaux	60 085	58 018
Transport et communications	30 040	28 061
Réparations et entretien	17 431	18 293
Versements tenant lieu d'impôts fonciers	14 628	11 977
Mauvaises créances	9 061	6 390
Locations	5 071	4 214
Information	4 425	4 741
Prix	2 343	3 153
Perte nette sur aliénation d'immobilisations	1 057	597
Coût des biens vendus	559	650
Autres	45	58
Total	899 430	852 988

## 14. Produits

Le tableau suivant présente le détail des produits par catégorie:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008
Ventes de biens et services		
Services de nature non réglementaire et autres droits et frais	65 636	62 900
Vente de biens et de produits d'information	11 281	11 814
Droits et privilèges	9 591	9 471
Location et utilisation de biens	4 261	4 303
	<u>90 769</u>	<u>88 488</u>
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	46 115	46 620
Produits de projets conjoints et d'accords de partage des coûts	16 223	15 466
Avantages incitatifs relatifs à des baux	2 548	2 724
Autres	540	611
Dons et legs	51	621
Total	<u>156 246</u>	<u>154 530</u>

### 15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CNRC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CNRC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Voir les notes 4 et 8 pour les créances et créditeurs auprès d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. De plus, au cours de l'exercice, le CNRC a reçu des services, sans frais, d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés comme suit à l'état des résultats du CNRC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires fournies par le Conseil du Trésor	28 675	23 706
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	513	441
Services juridiques fournis par Justice Canada	431	360
Indemnités d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement social Canada	325	310
Services de paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	196	167
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	151	149
<b>Total</b>	<b>30 291</b>	<b>25 133</b>

Les services juridiques fournis par Justice Canada totalisent 1 207 456 \$ (1 154 030 \$ en 2008). De ce montant, des services totalisant 430 820 \$ (360 143 \$ en 2008) ont été fournis gratuitement. La valeur des locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada totalise 322 015 \$ (321 080 \$ en 2008). De ce montant, des locaux pour un montant de 151 111 \$ (149 298 \$ en 2008) ont été fournis gratuitement. Les indemnités d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement social Canada totalisent 840 094 \$ (834 813 \$ en 2008). De ce montant, des indemnités s'élevant à 325 330 \$ (309 838 \$ en 2008) ont été fournies gratuitement.

Le 26 juin 2008, le CNRC a transféré la propriété d'une parcelle de terrain, ayant une valeur comptable nette de 1 093 012 \$, pour 8 000 000 \$ au ministère de la Défense nationale. La différence entre la considération reçue et la valeur comptable a entraîné une augmentation des crédits du CNRC dont une portion est anticipée à être reçue au cours des deux prochaines années fiscales.

### 16. Instruments financiers

Les instruments financiers du CNRC se composent de créances et avances, de placements, de créditeurs et charges à payer ainsi que de produits reportés. Sauf mention contraire, la direction est d'avis que le CNRC n'est pas exposé à des risques importants en matière d'intérêts, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. Sauf indication contraire dans les présents états financiers, la direction est d'avis que les valeurs comptables des instruments financiers correspondent approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance imminente.

### 17. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.